

## Demander le montant de son solde de tout compte avant la date de

Par **Jolivetol**, le **19/06/2015** à **10:46**

Bonjour,

je dois quitter ma société actuelle le 24/06 prochain suite à une rupture de CDD de ma part pour un CDI.

Puis je demander à mon employeur quel sera le montant total (détaillé si possible) de mon solde de tout compte avant cette date.

je n'ai que moyennement confiance vis à vis de cet employeur et je souhaiterais vérifier avant que tout est conforme.

Merci pour vos retour

Cordialement

Olivier

Par **P.M.**, le **19/06/2015** à **10:56**

Bonjour,

L'employeur peut ne pas vous répondre tant que le solde de tout compte n'est pas établi et il est admis qu'il soit délivré au plus tard à la date habituelle de la paie...

Par **Jolivetol**, le **19/06/2015** à **11:18**

Très bien, merci pour votre retour